

# Crash du Rio-Paris

## le rapport final du BEA en vue

Le BEA présentera le 5 juillet 2012 en conférence de presse son rapport final d'enquête sur l'accident du vol Air France AF447 entre Rio de Janeiro et Paris, qui avait causé la mort de 228 personnes il y a trois ans.

Le rapport technique du Bureau d'Enquêtes et d'Analyses sur la catastrophe du 1er juin 2009 aura d'abord été présenté aux familles des victimes, à la compagnie aérienne Air France et au constructeur Airbus (tous deux mis en examen pour homicides involontaires) et à la justice. C'est à cette dernière que reviendra le soin de déterminer quelles sont les responsabilités pénales dans le crash de l'A330 de la compagnie nationale, en plein Océan Atlantique.

On connaît déjà les conclusions préliminaires du BEA, et le rapport final ne devrait pas s'en écarter : une succession de défaillances de l'équipage, qui n'avait pas su répondre aux indications contradictoires fournies par les sondes Pitot givrées ni au décrochage de l'appareil. Un scénario critiqué tant par Air France et les pilotes que par les familles de victimes, pour qui on ne saurait exonérer Airbus.

Le président de l'association française des familles de victimes Robert Soulé a déclaré à l'AFP qu'un rapport judiciaire contenant « les premières conclusions des experts » sera remis dès le 30 juin aux parties civiles et aux mis en examen. Il estime que « le BEA va apporter des éléments techniques, mais il n'est pas un partenaire judiciaire indépendant. L'enquête judiciaire doit donc se poursuivre avec toute la distance qui s'impose vis-à-vis des conclusions de cet organe d'Etat ».